

Le Syndicat intercommunal **Musikschoul Kanton Réiden** se propose à engager :

1 DIRECTEUR / DIRECTRICE

CDI / Employé communal A1 administratif /
40 heures par semaine

Pourront postuler les candidat(e)s titulaires d'un grade ou diplôme sanctionnant avec succès l'accomplissement d'un master ou de son équivalent.

L'accomplissement d'une formation musicale sera considéré comme étant un atout.

Missions et activités :

- Direction, organisation et gestion opérationnelle d'une école de musique régionale
- Gestion et encadrement opérationnel des ressources humaines
- Définition et surveillance des aspects pédagogiques et liés au contenu de l'apprentissage des branches enseignées
- Organisation et modération de réunions et groupes de travail
- Accomplissement de tâches administratives liées au fonctionnement de l'école
- Réseautage et collaboration avec d'autres acteurs du secteur
- Organisation d'évènements et d'activités

L'aide-mémoire reprenant le profil recherché et les pièces à joindre à la demande est disponible sur notre site www.emcr.lu ou en suivant le QR-code.



Les candidatures sont à adresser pour le 16 mars 2024 au plus tard au **S.I. Musikschoul Kanton Réiden**,
11, Grand-Rue L-8510 Redange
ou par courriel à nico.kraus@kanton-reiden.lu

Pour le S.I. Musikschoul Kanton Réiden
Henri RASQUE, président
Sonja KETTMANN, vice-présidente
François HILGER, Jeff LISARELLI,
Raoul SCHAAF, membre du bureau

Redange, le 10 février 2024